

BILAN FINANCIER 2025

atu

Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours



juillet 2026



Sommaire

RAPPORT FINANCIER	3
RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	6
Compte de résultat	10
Bilan	12
Annexe : règles et méthodes comptables	14
État budgétaire	16
Ventilation sectorielle du résultat	18

RAPPORT FINANCIER

Mesdames, Messieurs,

Les comptes qui vous sont présentés aujourd'hui couvrent la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2025.

COMMENTONS LE COMPTE DE RÉSULTAT PUIS LE BILAN.

Le compte de résultat est le reflet de l'activité de l'exercice et permet de déterminer le résultat net par la différence entre les produits et les charges.

1. LES PRODUITS D'EXPLOITATION

1 934 384 € sont en hausse (+8,38%)
par rapport à 2024.

- Les cotisations (12.000 €) représentent le montant forfaitaire dû par chaque membre adhérent (750 € par membre).
- Les «subventions d'exploitation» s'établissent à 1 772 318 € contre 1 562 169 € en 2024, soit une hausse de 210 149 €, en raison de subventions versées par de nouveaux partenaires (CC Touraine Vallée de l'Indre et CC Touraine Ouest Val de Loire, le Conseil départemental 37, Ligeris) et des subventions complémentaires dans le cadre du projet portant sur les études ZACOM. À noter que le montant des subventions d'exploitation (1,8 M€) demeure inférieur aux dépenses d'exploitation (1,9 M€).
- Les «ventes de prestations de service» (études particulières) enregistrent une légère baisse par rapport à 2024 (143 161 € contre 149 034 € en 2024). L'Agence a poursuivi ses travaux autour des exercices de planification pour ses membres tout en intervenant ponctuellement sur des exercices de planification pour des tiers (Commune de Loches et Pays du Chinonais).
- Les «cessions immobilières corporelles» pour 1 841 € correspondant à la vente du véhicule de l'Agence.
- La «reprise sur fonds dédiés» pour 5 020 € correspondant à la variation des travaux portant sur le Service Express Régional Métropolitain (SERM).

2. LES CHARGES D'EXPLOITATION

1 929 425 € sont en hausse (+8,2 %) par rapport
à l'exercice 2024.

- Les «autres achats et charges externes» à hauteur de 335 455 € en 2025, contre 277 517 € en 2024 sont en hausse. L'Agence a fait appel à un prestataire pour l'accompagner sur le volet économique des projets ZACOM. Cette hausse s'explique également par les coûts d'accompagnement d'une juriste en droit du travail pour le passage à la convention Syntec. Les dépenses de réparations maintenance ont elles aussi très nettement progressé avec la refonte du site internet, les travaux informatiques autour de la migration sous windows 11, l'augmentation de la volumétrie des sauvegardes, la mise en place d'un antivirus plus performant. Les frais de formation ont également augmenté suite à l'organisation de formations sur l'intelligence artificielle, la donnée et la prise de parole en public.
- Les «salaires et traitements» 1 023 281 € et les «charges sociales» 402 805 € atteignent 1 426 086 € contre 1 334 929 € en 2024, soit une hausse de 6% qui reste maîtrisée en 2025. Pour faire face à un plan de charge très soutenu en fin de mandat, il a été nécessaire de renforcer ponctuellement les capacités de production avec un renfort pour surcroît d'activités en analyse de la donnée et en cartographie.
- Les «impôts, taxes et versements assimilés» sont en légère hausse (139 893 € contre 111 306 € en 2024). Ce poste regroupe la taxe sur les salaires, la participation à la formation continue et la TVA non récupérable (TVA sur la partie non fiscalisée) qui suit mécaniquement la hausse du poste de «salaires et traitements».
- Les «dotations aux amortissements» portés à 27 958 € pour un montant de 20 747 € sur l'exercice 2024. Ce poste est en hausse en raison d'investissements réalisés sur l'exercice 2025, avec l'achat notamment d'un véhicule, d'ordinateurs, l'installation d'une nouvelle alarme, du mobilier.

3. LES RÉSULTATS FINANCIER ET EXCEPTIONNEL

■ Des «produits financiers» sont enregistrés cette année à hauteur de 2 443 € en rémunération des versements effectués sur 2 livrets ouverts auprès du Crédit Coopératif.

Le résultat d'exploitation est de 4 958 €. Après prise en compte du résultat financier 2 443 €. L'Agence d'Urbanisme affiche un résultat positif de 7 401 € pour l'exercice 2025.

LE BILAN S'APPRÉHENDÉ DE LA FAÇON SUIVANTE :

À L'ACTIF

- Le poste «actif immobilisé» enregistre une hausse de 35 545 €, il valorise les investissements réalisés sur l'exercice 2025 (mobilier, matériel informatique, déploiement du nouveau logiciel de gestion de projet...).
- Les «clients et comptes rattachés et autres créances» s'établissent à 78 462 € au 31 décembre 2025, et comprennent des factures ou subventions restant à percevoir.
- Les «charges constatées d'avance» de 64 567 € correspondent aux achats de biens ou de prestations enregistrés sur l'exercice 2025 mais dont tout ou partie de la charge est à rattacher à l'exercice 2026.
- Les «disponibilités» se situent à un niveau satisfaisant. Le solde au 31 décembre 2025 (713 456 €). Ces disponibilités permettent à l'association de faire face à ses engagements du premier trimestre de l'exercice.

AU PASSIF

- Les «fonds propres» s'élèvent à 675 859 € après enregistrement du résultat de l'exercice de 7 401 €. Cette réserve de précaution est nécessaire au fonctionnement de l'association en début d'exercice, tout en permettant de faire face à une année déficitaire en cas de fléchissement des études particulières.
- Les «fonds dédiés» de 33 344 € correspondent à des études qui seront réalisées sur l'exercice 2026.
- Les «dettes fiscales et sociales» sont constituées des charges sociales du 4^e trimestre 2025 ainsi que des impôts et taxes dus au 31 décembre (130 213 € contre 118 693 € en 2024). L'association n'enregistre aucun retard de paiement.
- L'exercice 2025 enregistre la somme de 37 565 € de «produits constatés d'avance» portant sur une avance sur paiement d'une étude partenariale en cours.

À LA LECTURE DES COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2025, IL RESSORT QUE LA SITUATION DE L'ASSOCIATION RESTE Saine À LA FIN DE L'EXERCICE.

RAPPORT GÉNÉRAL du commissaire aux comptes



Eric **LETOURMY**
Nicolas **CHAMPS**
Grégory **ONDET**

AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMERATION DE TOURS

Association loi 1901

Siège Social : 3 cour du 56, avenue Marcel Dassault

37206 - TOURS CEDEX 3 -

DR AUDIT

SARL au capital de 11 255 euros
63B, avenue de Châteaudun - BP 90851 - 41008 BLOIS Cedex
Bureau secondaire : 116, rue Ronsard - 37100 TOURS

02 54 42 23 11
draudit@draudit.net
www.draudit.net



Commissaires aux comptes - Membres de la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre
Siret 443 995 337 00039 - APE 6920 Z - RCS Blois B 443 995 337 - TVA Intracom. FR 65 443 995 337

À l'assemblée générale de l'Association AGENCE D'URBANISME DE
L'AGGLOMERATION DE TOURS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMERATION DE TOURS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC 2023-03 exposées dans la partie « Changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par vos instances.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Blois, le 17 juin 2026

SARL DANIEL RAVINEAU AUDIT
Commissaire aux comptes
Grégory ONDET

COMPTE DE RÉSULTAT

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois
Produits d'exploitation		
Cotisations	12 000,00	7 500,00
Ventes de biens et de services	143 161,03	149 034,75
<i>Ventes de biens</i>		
<i>Ventes de prestations services</i>	143 161,03	149 034,75
Produits de tiers financeurs	1 772 318,00	1 562 169,00
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	1 772 318,00	1 562 169,00
<i>Vts des fondateurs ou conso. de la dot. consommable</i>		
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>		
<i>Contributions financières</i>		
Repr. / amort., dépréc. et prov.		
Produits des cessions d'immobilisations	1 841,67	
Utilisation des fonds dédiés	5 020,00	65 980,00
Autres produits	43,35	51,23
Total des produits d'exploitation (I)	1 934 384,05	1 784 734,98
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes	335 455,27	277 517,16
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	139 893,15	111 306,94
Salaires	1 023 281,14	951 983,87
Cotisations sociales	402 805,87	382 946,51
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	27 958,75	20 747,82
<i>Sur immob. : dotations aux amort.</i>	27 958,75	20 747,82
<i>Sur immob. : dotations aux dép.</i>		
<i>Sur actif circulant. : dotations aux amort.</i>		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		38 364,00
Valeurs comptables des immo. cédées		
Autres charges	31,52	8,67
Total des charges d'exploitation (II)	1 929 425,70	1 782 874,97
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	4 958,35	1 860,01
Produits financiers		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immob.		
Autres intérêts et produits assimilés	2 443,49	3 079,10
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'éléments financiers		
Produits nets / cessions VMP et instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (III)	2 443,49	3 079,10
Charges financières		
Dotations aux amort., aux dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immo. financières cédées		
Chges nettes / cessions de valeurs mob. de placement		
Total des charges financières (IV)		
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	2 443,49	3 079,10
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	7 401,84	4 939,11

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois
Total des produits exceptionnels (V)		10,90
Total des charges exceptionnelles (VI)		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		10,90
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	1 936 827,54	1 787 824,98
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 929 425,70	1 782 874,97
EXCEDENT OU DEFICIT	7 401,84	4 950,01
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Frais d'établissement (I)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits assimilés	17 768,34	17 768,34		3 084,41
Fond commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	470 892,68	393 394,45	77 498,23	39 400,70
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés à être				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	152,50		152,50	152,50
Prêts				
Autres immobilisations financières	20 283,39		20 283,39	19 751,52
Total Actif immobilisé (II)	509 096,91	411 162,79	97 934,12	62 389,13
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				13 230,00
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	78 462,58		78 462,58	34 967,15
Charges constatées d'avance	64 567,41		64 567,41	53 411,32
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	713 456,99		713 456,99	734 790,82
Total Actif circulant (III)	856 486,98		856 486,98	836 399,29
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Prime de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion / Diff. d'évaluation (VI)				
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)	1 365 583,89	411 162,79	954 421,10	898 788,42

BILAN PASSIF

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie		
Fonds propres statutaires		
Dotations non consommables		
Autres fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires avec droit de reprise		
Autres fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'équivalence		
Réserves	79 470,91	79 470,91
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Réserves pour projet de l'entité	79 470,91	79 470,91
Report à nouveau	588 986,83	584 036,82
Excédent ou déficit de l'exercice	7 401,84	4 950,01
Situation nette (sous-total)	675 859,58	668 457,74
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
Total des fonds propres (I)	675 859,58	668 457,74
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	33 344,00	38 364,00
Total des fonds reportés et dédiés (II)	33 344,00	38 364,00
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions (III)		
Dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 438,59	47 100,15
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	130 213,93	118 693,23
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		463,30
Produits constatés d'avance	37 565,00	25 710,00
Total des dettes (IV)	245 217,52	191 966,68
Ecarts de conversion / Diff. d'évaluation (V)		
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	954 421,10	898 788,42

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La démarche de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles

Les logiciels sont évalués à leur coût d'acquisition. Le poste s'élève au 31 décembre 2025 à 17 768 € en valeur brute.

b) Immobilisations corporelles

Les «immobilisations corporelles» sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Elles s'élèvent à 470 892 € en valeur brute et à 77 498 € en valeur nette comptable.

Elles sont composées par :

- des agencements (aménagement des locaux) amortis sur quinze années et arrivés au terme de leur amortissement en 2018,
- du matériel de bureau et informatique amorti respectivement sur cinq et trois années,
- du matériel de transport,
- du mobilier de bureau amorti sur cinq années.

c) Immobilisations financières

Le poste «immobilisations financières « » s'élève 20 435 €.

Ce montant est constitué du poste «dépôt de garantie du loyer» (20 282 €), versé au bailleur depuis l'arrivée de l'Agence dans ses locaux ainsi que du poste «autres titres» (parts sociales souscrites auprès de la Banque Crédit Coopératif pour 153 €).

d) Variation des postes d'immobilisations et amortissements

	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	17 768 €			17 768 €
Immobilisations corporelles	457 897 €	62 972 €	49 976 €	470 893 €
Immobilisations financières	19 904 €	532 €		20 436 €
Total	495 569 €	63 504 €	49 976 €	509 097 €
Amortissements et provisions				
Immobilisations incorporelles	14 683 €	3 085 €		17 768 €
Immobilisations corporelles	418 497 €	24 874 €	49 976 €	393 394 €
Total	433 180 €	27 959 €	49 976 €	411 163 €
ACTIF NET				97 934 €

e) Les études en cours de réalisation

Sur 2025, il n'y a pas de stock à valoriser.

f) Créances

Les «créances» sont valorisées à l'actif pour leur valeur nominale. Au 31 décembre 2025, elles s'élèvent à 78 463 € correspondant à des factures en attente de paiement.

g) Fonds propres

Le poste «réserves» enregistre un fonds de trésorerie de 79 471 €, voté par l'assemblée générale de l'Agence d'urbanisme en date du 4 janvier 1993 (521.295 francs). Le poste «report à nouveau sur gestion propre» correspond aux résultats passés cumulés soit 588 986 €.

Compte tenu du résultat de l'exercice de 7 401 €, les fonds propres s'élèvent à 675 859 €.

h) Plan d'Epargne Entreprise (PEE)

Le PEE NATIXIS a fait l'objet d'un abondement de 16 800 €, soit une hausse de 100€ du versement volontaire par salarié.

i) Indemnités de fin de carrière

L'Agence d'Urbanisme possède un compte chez AXA pour faire face à ses obligations en matière de versement d'indemnités de fin de carrières conformément à son accord d'entreprise. La somme de 15 000 € a été versée sur ce compte pour faire face à de futurs départs à la retraite. Les fonds disponibles au 31 décembre 2025 s'élèvent à 169 098 €.

j) Rémunération du personnel

Ce poste enregistre les rémunérations du personnel titulaire de contrats de travail à durée déterminée, indéterminée en alternance, y compris celui des personnes mises à disposition et les indemnités versées aux stagiaires.

k) Fiscalisation partielle de l'association

L'association est partiellement fiscalisée. Le calcul de la base imposable à l'impôt sur les sociétés s'appuie sur une ventilation des charges et des produits en trois catégories :

- ceux qui correspondent à des activités économiques fiscalisées, car considérées comme lucratives,
- ceux relatifs à la mission d'intérêt général, activités réputées non lucratives,
- ceux non directement imputables.

Le résultat du troisième secteur est réparti en proportion des recettes des deux autres secteurs.

Le résultat du secteur lucratif est bénéficiaire de 6 439 €. Compte tenu du report des déficits antérieurs, aucun impôt sur les sociétés n'est dû au 31 décembre 2025.

l) Recettes en provenance de Tours Métropole Val de Loire

Tours Métropole Val de Loire est le principal partenaire de l'association. Les recettes encaissées le sont essentiellement au titre de la mission permanente. L'association reçoit de Tours Métropole Val de Loire une participation financière assise sur le nombre d'habitants et intégrant une cotisation due par chaque membre adhérent.

Les ressources provenant de Tours Métropole Val de Loire représentent, pour l'année 2025, 55% des recettes d'exploitation.

m) État budgétaire 2025

Il convient de souligner que l'état budgétaire annexé compare les réalisations 2025 au budget voté en février de la même année.

Analyse comparative des produits entre le budget et les réalisations

- Le poste des études particulières est légèrement inférieur aux prévisions, certains travaux en lien avec le PLUm initialement prévus en 2025 ont basculé sur l'exercice suivant.
- Le montant des subventions est supérieur au montant attendu en raison du versement d'une subvention de la CC Touraine Ouest Val de Loire, du Conseil départemental 37, de Ligéris qui ont adhéré à l'Agence, en 2025.

- L'Agence a poursuivi ses travaux de réflexion sur l'urbanisme et les aménagements qualitatifs autour des points d'accès au Service Express Régional Métropolitain.

- L'Agence a perçu une subvention complémentaire pour travailler sur les zones commerciales de Tours Nord et de la Vrillonerie à Chambray-lès-Tours en lien avec l'ANCT, l'État et Tours Métropole Val de Loire.

Analyse comparative des charges entre le budget et les réalisations

- Les dépenses prévues pour les études et prestations sont nettement inférieures au prévisionnel car les travaux de sous-traitance des études se sont avérés moins importants que prévu.
- Les dépenses de sous-traitance sont inférieures au prévisionnel car le coût des travaux d'accompagnement en ressources humaines portant sur l'adhésion volontaire à la convention collective Syntec a été moins important que prévu.
- Le poste dédié à l'entretien des locaux a augmenté en raison de travaux importants d'électricité (rénovation des luminaires de certains bureaux, isolation électrique de la baie de brassage pour éviter des coupures du système) et d'un nettoyage en profondeur des sols et du système de ventilation.
- Les dépenses de réparations et maintenance connaissent une hausse, comme chaque année suite à des besoins toujours plus importants de gestion du parc informatique, de maintenance, de gestion d'outils. Par ailleurs, l'Agence a fait appel à un prestataire extérieur pour la refonte de son site internet. Pour autant, ces dépenses sont maîtrisées et avaient plutôt bien été estimées dans le budget.
- Les dépenses de déplacements et de missions réceptions sont bien maîtrisées au regard du budget prévisionnel. L'Agence a organisé les rencontres SERM, a participé aux rencontres de la Fnau à Strasbourg,
- Le poste autre frais enregistre une hausse car il correspond entre autres à la prise en charge des frais de formation portant sur l'intelligence artificielle, la gestion de la donnée et la prise de parole en public.
- La TVA non récupérable a quant à elle, connu une nette progression en raison d'une hausse des dépenses plus élevée que prévu au budget.
- La masse salariale enregistre une hausse suite à des renforts rendus nécessaires eu égard à l'activité soutenue.

ÉTAT BUDGÉTAIRE

	Budgété	Réalisé	Ecart	%
Production vendue (services)				
70600 Etudes particulières	159 015	143 161	-15 854	-9,97
708800 Autres produits activités annexes		0		
Total	159 015	143 161	-15 854	-9,97
Production stockée				
71341 Etudes en cours		0	0	NP
Total	0	0	0	NP
Subventions d'exploitation				
740000 Subvention d'exploitation		4 000	4 000	NP
741000 Participation de l'Etat (dont OLL)	135 000	113 298	-21 702	-16,08
742050 Participation EPFL	10 000	9 250	-750	-7,50
742010 Participation Tours Métropole Val de Loire (dont OLL)	1 070 474	1 071 224	750	0,07
742013 Participation Tours Métropole Val de Loire ZACOM	150 000	110 160	-39 840	-26,56
742015 Participaton SERM - Etat+Tours Métropole Val de Loire	33 000	33 332	332	1,01
742020 Participation Touraine Est Vallées	131 884	131 134	-750	-0,57
742080 Participation Touraine Vallée de l'Indre	72 396	71 646	-750	-1,04
742090 Participation Touraine Ouest Val de Loire		43 225	43 225	NP
742030 Participation autres Communes	30 745	28 495	-2 250	-7,32
742035 Participation SNCF	3 000	2 250	-750	-25,00
742036 Participation Ligéris		10 250	10 250	NP
742025 Participation EDF	3 000	2 250	-750	-25,00
742040 Participation Cofiroute	10 000	9 250	-750	-7,50
742037 Participation Conseil Départemental 37	0	4 250	4 250	NP
742060 Participation Région Centre-Val de Loire	75 000	74 250	-750	-1,00
743010 Part. Synd. Mixte Agglo. Tourangelles (SMAT)	52 257	34 950	-17 307	-33,12
743020 Part. Synd. Mixte Pays Loire Nature	19 854	19 104	-750	-3,78
Total	1 796 610	1 772 318	-24 292	-1,35
AUTRES PRODUITS				
75600 Cotisations	0	12 000	12 000	NP
75800 Prod. divers de gestion courante		43	43	NP
79110 Transferts de charges et autres remboursements		0	0	NP
Total	0	12 043	12 043	NP
Produits financiers				
76800 Produits financiers		2 443	2 443	NP
Total	0	2 443	2 443	NP
Produits exceptionnels				
770000 Produits exceptionnels			0	NP
	0	0	0	NP
775200 Cession d'immobilisations		1 842	1 842	NP
Reprise de fonds dédiés		5 020	5 020	NP
Total	0	6 862	6 862	NP
Produits	1 955 625	1 936 827	-18 798	-0,96
Autres charges externes				
60400 Etudes et prestations de services extérieurs	115 000	57 645	-57 355	-49,87
60610 Fournitures non stockées (Energie...)	4 000	3 125	-875	-21,88
60630 Matériel et équipement divers	2 000	3 382	1 382	69,12
60642 Fourniture de bureau	4 000	3 170	-830	-20,75
61100 Sous-traitance générale	30 000	18 018	-11 982	-39,94
61320 Loyer et charges locatives	95 000	96 739	1 739	1,83
61520 Entretien des locaux	8 000	11 896	3 896	48,70
61560 Réparations et maintenance	45 000	47 319	2 319	5,15
61600 Primes d'assurance	7 000	7 284	284	4,05
61830 Documentation technique	5 000	3 051	-1 949	-38,99
62260 Honoraires	12 000	11 430	-570	-4,75
62440 Frais de déplacement du personnel	12 000	7 736	-4 264	-35,54
62560 Missions et réceptions	25 000	22 880	-2 120	-8,48
62600 Poste et Télécommunications	8 000	9 009	1 009	12,61
62700 Frais bancaires	2 000	1 741	-259	-12,96
62810 Cotisations Féd.° Nationale Ag. Urbanisme	13 000	12 797	-203	-1,57
62860 Autres frais divers de gestion - formations	10 000	14 104	4 104	41,04
Autres frais	5 000	4 131	-869	-17,39
Total	402 000	335 456	-66 544	-16,55

		Budgété	Réalisé	Ecart	%
Impôts, taxes et versements assimilés					
63110	Taxe sur les salaires	70 000	75 321	5 321	7,60
63330	Formation Professionnelle Continue	9 000	10 268	1 268	14,09
63520	Taxe s/ CA non récupérable	40 000	54 304	14 304	35,76
63540	Taxes et impôts divers			0	NP
Total		119 000	139 893	20 893	17,56
Rémunération du personnel					
64110	Personnel permanent	952 650	971 614	18 964	1,99
64112	Personnels stagiaire et vacataire			0	NP
64113	Personnel Tours Métropole Val de Loire	52 000	52 241	241	0,46
64120	Congés payés		-5 747	-5 747	NP
Total		1 004 650	1 018 108	13 458	1,34
Charges sociales					
64510	Cotisations URSSAF	295 831	291 859	-3 972	-1,34
64520	Cotisations prévoyance / santé(IID)	24 125	25 043	918	3,81
64530	Cotisations Ircantec (retraite complémentaire)	51 315	65 595	14 280	27,83
64531	Cotisations retraite supplémentaire (art. 83)	10 204	11 318	1 114	10,92
645800	Charges s/congés payés		-1 246	-1 246	NP
64581	Cotisations Indemnités Fin de Carrière (IFC)	3 000	15 000	12 000	NP
64710	Plan Epargne Entreprise (PEE)	18 000	16 800	-1 200	-6,67
64750	Médecine du travail, pharmacie	1 500	2 655	1 155	77,00
648000	Autres charges de personnel		-19 045		
Total		403 975	407 979	4 004	0,99
Dotations aux amortissements					
68100	Dotations aux amortissements	26 000	27 959	1 959	7,53
Total		26 000	27 959	1 959	7,53
Autres charges					
65800	Charges diverses de gestion courante		32	0	NP
Total		0	32	32	NP
Charges financières					
66100	Intérêts bancaires	0	0	0	NP
Total		0	0	0	NP
Charges Exceptionnelles					
671000	Charges exceptionnelles		0	0	NP
672000	Charges exceptionnelles s/ exercice antérieur		0	0	NP
Fonds dédiés					
689000	Engagements à réaliser s/ ressources affectées		0	0	NP
Total		0	0	0	NP
Charges		1 955 625	1 929 426	-26 199	-1,34
Résultat		0	7 401	7 401	NP

VENTILATION SECTORIELLE DU RÉSULTAT 2025

		Général	Fiscalisé	Non fiscalisé	Total
	CHARGES				
604000	Etudes non assujetties TVA			54 396	54 396
604002	Etudes assujetties TVA		3 249		3 249
606100	Fournitures non stockées (énergie ...)	3 125			3 125
606300	Matériels équipements divers	3 382			3 382
606420	Fournitures de bureau	3 170			3 170
611000	Sous traitance	12 703			12 703
611001	Sous traitance			5 315	5 315
613200	Loyers et charges locatives	96 739			96 739
613500	Location mobilière	3 358			3 358
615200	Entretien des locaux	11 896			11 896
615600	Réparations et maintenance	30 375			30 375
615601	Réparations et maintenance abonnée	16 944			16 944
616000	Primes d'assurance	7 284			7 284
618300	Documentation technique	2 214			2 214
618301	Documentation ponctuelle	837			837
622600	Honoraires	11 340			11 340
622700	Frais actes et contentieux	90			90
623300	Participation colloque	125			125
623400	Cadeaux partenaires	646			646
624400	Frais de déplacements du personnel	3 379			3 379
624401	Frais de déplacement assujettis		58		58
624402	Frais déplacements fnau	4 298			4 298
625600	Missions et réceptions		237	7 182	7 420
625604	Missions réceptions SERM			2 468	2 468
625603	Voyage de fin d'année	3 572			3 572
625605	Rencontres Agences d'Urbanisme	9 420			9 420
626000	Frais postaux	3 084			3 084
626100	Frais de télécommunication	5 925			5 925
627500	Services bancaires et assimilés	1 741			1 741
628100	Cotisation FNAU	12 272			12 272
628600	Autres frais	14 631			14 631
631100	Taxe sur les salaires	75 321			75 321
633300	Formation Professionnelle Continue	10 268			10 268
635200	Taxe sur CA non récupérable			54 304	54 304
641100	Personnel permanent	971 614			971 614
641130	Personnel Communauté d'Agglo	52 241			52 241
641200	Congés payés	-5 747			-5 747
641400	Indemnités et avantages divers (Frais de T.C.)	5 174			5 174
645100	Cotisations URSSAF	291 859			291 859
645200	Cotisations prévoyance (IID)	10 596			10 596
645210	Cotisations complémentaire santé	14 447			14 447
645300	Cotisations IRCANTEC	29 281			29 281
645310	Cotisations retraite supplémentaire (art 83)	11 318			11 318
645320	Cotisations Agirc-Arrco	36 314			36 314
645800	Charges sur congés payés	-1 246			-1 246
645810	Cotisations Indem. Fin Carrière	15 000			15 000
647100	Plan Epargne Entreprise	16 800			16 800
647500	Médecine du travail, pharmacie	2 655			2 655
648000	Autres charges de personnel	-24 219			-24 219
658000	Charges diverses gestion courante	32			32
681100	Dotations aux amortissements	27 959			27 959
689500	Fonds dédiés	0		0	0
	Total des Charges	1 802 216	3 544	123 666	1 929 426

		Général	Fiscalisé	Non fiscalisé	Total
	PRODUITS				
706046	Etudes particulières TVA à 20%		143 161		143 161
741000	Participation de l'Etat			113 298	113 298
742010	Participation Tours Métropole Val de Loire			1 071 224	1 071 224
742013	Participation Tours Métropole Val de Loire ZACOM			110 160	110 160
742015	Participation Serm (Etat+Tours Métropole Val de Loire)			33 332	33 332
742020	Participation Touraine Est Vallées			131 134	131 134
742080	Participation Touraine Vallée de l'Indre			71 646	71 646
742090	Participation Touraine Ouest Val de Loire			43 225	43 225
742030	Participation autres communes			28 495	28 495
742050	Participation EPFL			9 250	9 250
742035	Participation SNCF			2 250	2 250
742036	Participation Ligéris			10 250	10 250
742025	Participation EDF			2 250	2 250
742040	Participation Cofiroute			9 250	9 250
742037	Participation Conseil Départemental 37			4 250	4 250
742060	Participation Région Centre-Val de Loire			74 250	74 250
743010	Part. Syndicat Mixte Agglo Tours (SMAT)			34 950	34 950
743020	Part. Syndicat Mixte Pays Loire Nature			19 104	19 104
740000	Subvention d'exploitation - Aide ASP	4 000			4 000
756000	Cotisations			12 000	12 000
758000	Produits divers de gestion	43			43
768000	Produits financiers	2 443			2 443
775200	Cession d'immobilisations			1 842	1 842
789400	Reprise partielle Fonds Dédiés			5 020	5 020
	Total des Produits	6 487	143 161	1 787 180	1 936 828
	RESULTAT BRUT AVANT REPARTITION	-1 795 729	139 617	1 663 514	7 401
	Répartition (clef recette)	1 795 729	-133 178	-1 662 552	0
	RESULTAT BRUT APRES REPARTITION	0	6 439	962	7 401
695000	Impôt sur les sociétés	0	0	0	0
	RESULTAT NET APRES REPARTITION	0	6 439	962	7 401
	RESULTAT FISCAL				
	Résultat net après répartition	0	6 439	962	7 401
	REPORT PARTIEL DU DEFICIT 2010		6 439		
	BASE IMPOSABLE		0		
	CALCUL DE L'IMPOT S/ LES SOCIETES				
	Impôt sur les sociétés à 15 %				
	TOTAL DE L'IMPOT		0,00		

DEFICIT FISCAL A REPORTER AU 31/12/2024	-35 282
BENEFICE FISCAL AU 31/12/2025	6 439
DEFICIT FISCAL A REPORTER AU 31/12/2025	-28 843



Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours

3 cour - 56, avenue Marcel Dassault
37200 Tours

Tél : 02 47 71 70 70

atu@atu37.fr

www.atu37.fr